



DELIBERATION N° 13 /2018

L'an deux mil dix huit, le vingt deux mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de votes contre :	0
Nombre d'abstentions :	0
Nombre de vote pour	13 (dont 1 pouvoir)

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2018

Etaient présents : **Monique CHEVALLIER, Josette BERNAUDON, Antoine DE CONCINI, Denis FAYOLLE, Chantal ARNAUD, Mireille AUDOUARD, Noël CARRIQUIRY, Bernard ESPITALLIER, Roland LEVET-TRAFIT, Michel MARMONIER, Denis PAILLET, Dorian SILLANS.**

Absentes excusées : **Catherine DECHENAUD (pouvoir à Chantal ARNAUD), Florence GLEBIOSKA.**

Absent non excusé: **Benjamin TOSI**

Secrétaire de séance : **Josette BERNAUDON**

FINANCES COMMUNALES 2018 - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le conseil municipal, par 13 voix pour (dont 1 pouvoir), 0 abstention, 0 voix contre, arrête les comptes de l'exercice 2017 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour rappel : déficit d'investissement reporté de la section d'investissement de l'année antérieure :	93 924, 46 €
Pour rappel : excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure :	218 822, 04 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (déficit-001) de la section d'investissement de :	80 733, 12 €
Un solde d'exécution (excédent-002) de la section de fonctionnement de :	144 348, 84 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
en dépenses pour un montant de :	27 000, 00 €
en recettes pour un montant de :	0, 00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	201 657 58 €
---	---------------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)	201 657, 58 €
--	----------------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	161 513, 30 €
--	----------------------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.
Pour extrait conforme

Le Maire, Monique CHEVALLIER